

2017 : DE VERITABLES AVANCEES SOCIALES A DOUAI ?

Rétrospective....

En Janvier 2016, la FSU n'avait pas manqué de dénoncer un dialogue social peu favorable aux agents de la Ville et du CCAS. À l'époque, dans un tract intitulé "**16 Vœux pour 2016**", distribué le jour des vœux au personnel, nous avons fait un premier bilan de la politique du Maire sur fond d'austérité et nous n'étions pas rassurés quant à l'avenir pour les agents.

Malheureusement nos constats se confirment et on peut même dire que **la situation se dégrade...** À bientôt mi-mandat, le bilan de notre Maire est bien triste aux yeux de la majorité des agents, mais aussi aux yeux de la population Douaisienne !

À ce jour, seulement 2 vœux sur 16 formulés ont été difficilement "exaucés"...

✚ Tout d'abord, celui au sujet de **l'augmentation du temps de travail des agents à temps non complet jusqu'à la titularisation à temps complet** : Il y a eu de faibles avancées durant l'année 2016 dans ce domaine... Toutefois, celles-ci restent minimales et la FSU regrette à ce niveau le manque de réflexion, de concertation et de vision globale.

✚ Puis, notre vœux concernant **l'ouverture des négociations pour la revalorisation du régime indemnitaire** : Enfin, dirons-nous, depuis le temps que nous attendions !

La première réunion de travail a eu lieu ce 15 Décembre 2016 ... Ouf !

Sous la pression de notre syndicat FSU, et suite aux timides interventions des autres organisations syndicales, le Maire souhaite mettre en place ce nouveau régime indemnitaire dès Janvier 2018.

Ainsi, le **RIFSEEP** (nouveau régime indemnitaire de référence) va remplacer la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents concernés...

La FSU sera attentive sur ce point pour tous les agents ! Mais notre organisation, comme vous le savez, attend surtout **un geste fort de la part de la municipalité avec une augmentation significative des salaires** notamment pour les agents de la catégorie C ainsi que de la transparence à tous les niveaux...

À titre d'exemple : un agent de catégorie C à Douai (ville centre du Douaisis !) perçoit généralement, en plus de son salaire de base, un régime indemnitaire d'environ 60€ brut par mois tout au long de sa carrière.



Ce montant ne varie pas quelque soit son ancienneté (1 an ou 35 ans de service), c'est inadmissible, **indécent et démotivant !**

Sachant que dans la plupart des communes voisines, ce régime indemnitaire (pour les agents de même catégorie) est bien supérieur, composé parfois même de plusieurs primes (IAT, IEMP...)

et pouvant atteindre un montant mensuel de plus de 300€ par mois. Sans parler du réel 13ème mois !

Nous demandons donc, encore une fois, une augmentation des salaires avec un réajustement des primes, la prise en compte de l'ancienneté, voire d'autres critères.

Alors, à la lecture des articles de presse de la Voix du Nord du 14 Novembre 2016 "**Déception syndicale générale vis-à-vis de la politique salariale du Maire**", la FSU s'est réjouie de voir le syndicat patronal se rallier à sa cause et à celle des agents, reprenant les arguments que nous défendons...

Ce dernier s'est-il senti obligé d'intervenir au regard de nos derniers tracts sur ce sujet ? Allez Savoir... Ou bien a-t-il compris qu'aller dans le même sens nous ferait avancer plus vite dans nos revendications ?

Dans cet article : **"Le maire se moque du personnel"**. Nous voulons apporter quelques nuances aux propos retranscrits par le journaliste. Rassurez-vous, la FSU n'est en guerre avec personne ! Pas plus ou pas moins avec la Mairie qu'avec quiconque !

Notre attitude n'a jamais changé, nos orientations et notre façon de faire sont restées identiques.

En permanence, nous nous attachons à **défendre tous les agents mais aussi l'intérêt général, le service public sans oublier nos statuts...** La FSU a une bonne équipe qui œuvre sans compter.

Pour ce qui est de l'intersyndicale, la FSU est depuis très longtemps dans l'action... **Elle est prête à toutes discussions ou actions communes jusqu'à la grève s'il le faut !**

Quant à la réponse "de Normand" de notre Maire, suite à l'article de presse, en date du 26 Novembre **"Augmentation des salaires des municipaux : le Maire dit Oui sans dire combien"**. La FSU reste encore perplexe sur ses intentions...

Même, s'il y a quelques espoirs à entrevoir après ses déclarations lors du conseil municipal de Décembre : *"Certaines recettes ont été plus importantes que les prévisions... La ville n'aura donc pas à emprunter cette année. C'est donc une bonne nouvelle ! Car la ville s'était réservée la possibilité de contracter un emprunt à hauteur de 1,9 M€, or il ne sera pas nécessaire"*...

Si la trésorerie est réellement favorable, la FSU propose alors au Maire de modifier ses choix politiques et de faire des HEUREUX !

"Prenez soin de vos agents, ils prendront soin de votre ville !"

La municipalité pourrait ainsi, grâce à ses économies et ses orientations, envisager de réduire à court terme les taux d'imposition des Douaisiens, mais aussi augmenter significativement les salaires de ses agents avec la mise en place du nouveau régime indemnitaire au plus vite !

Et pour les agents Douaisiens, ce serait alors la double récompense du travail accompli, en lieu et place de la double peine...

Un nombre d'agents au sein de la ville et du CCAS qui diminue de manière inquiétante !

Pour mémoire, dans notre tract de Septembre 2016 « *Les salaires trop Chérots* », et d'après le dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes, nous avons dénoncé le fait que notre ville était **sous administrée avec 14 agents pour 1 000 habitants**, contre 22 agents en moyenne dans les villes comparables.

Nous avons démontré que si c'était le cas, alors que la masse salariale à Douai est sensiblement identique à celle des villes comparables, cela voudrait dire qu'il existe à Douai des salaires très indécents...

Fort de ce constat, **la FSU s'est alors penchée sur les organigrammes de la ville** (ceux-là même transmis par la DRH à notre organisation syndicale) **en comparant celui d'Octobre 2014 avec celui de Juin 2016.**

A notre grande stupeur et par conséquent depuis l'arrivée du Maire, nous apprenons à travers ces documents que les effectifs ont encore chuté d'environ 20 Agents !

Qu'en est-il aujourd'hui des 14 agents pour 1 000 habitants ? A quoi ont servi ces économies en personnel ? Pourquoi le Maire s'inquiète-t-il encore sur l'avenir de la masse salariale de la ville et pour quelle raison se sert-il encore de cet argument afin de justifier l'augmentation des impôts des Douaisiens ?

***Comme dirait la Voix du Nord :
"Ce n'est pas clair" !***

D'autant plus, comme nous l'avons déjà dit, **cette politique managériale a ses limites** :

- ✚ Non remplacement des départs à la retraite, mais pas seulement...
- ✚ Mobilité à moindre coût : on remplace par exemple un agent à temps complet par un agent à temps non complet ou à temps partiel,
- ✚ Suppressions de postes de concierge,
- ✚ Réorganisations de services parfois sans réels fondements,
- ✚ Prétendues "promotions" pour lesquelles des agents acceptent de perdre de l'argent, tandis qu'on leur fait miroiter une meilleure ascension professionnelle,
- ✚ Jeu des chaises musicales,
- ✚ Mise au placard...



En conséquence, des services sont en sous-effectifs, d'autres se voient désorganisés ce qui entraîne :

Souffrance et mal être au Travail !

Ces constats sont alarmants avec **des conditions de travail qui se dégradent au fil du temps**. Cela se traduit par des pressions, du mépris, des attaques contre le statut et les droits, du chantage, du harcèlement, des manœuvres hostiles, une surcharge de travail, du dénigrement, de l'ignorance...

La FSU dénombre aussi de plus en plus de cas de dépressions, des états d'anxiété, du surmenage, des « burn-out »...

Le burn-out c'est quoi ?

(Article 27 de la loi n°2015-994 du 17 Août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi, qui a constitué une avancée majeure en instituant la pleine reconnaissance du burn-out...).

"Connaissez-vous vraiment le burn-out ?

Celui-ci n'est pas un problème lié à l'individu comme on veut trop le faire croire. Celui-ci n'est pas une crise personnelle...

Le burn-out ou dépression professionnelle est une érosion de l'engagement : ce qui était au départ un travail important, significatif et fascinant devient **déplaisant, frustrant et insignifiant**.

S'ajoute également une érosion des émotions : Les sentiments positifs tels que l'enthousiasme, le dévouement, la sécurité et le plaisir s'évanouissent peu à peu pour être remplacés par la colère, l'anxiété et la dépression.

Ça devient un problème d'adéquation entre la personne et le poste. **Ce n'est pas l'individu qui pose problème c'est l'environnement professionnel qui est le cœur du problème** : Surcharge de travail et complexité des tâches. Absence de contrôle et la non maîtrise sur ses activités. Manque de récompense et de reconnaissance pour les efforts fournis, absence de soutien social et de cohésion d'équipe. Décalage entre les valeurs de l'individu et celles de l'entreprise (la collectivité).

Sentiment d'injustice ou de non-équité entre salariés. Manque de ressources ou de formation appropriée pour réaliser son travail.

La structure et le fonctionnement de l'entreprise (la collectivité) déterminent la façon dont les gens interagissent et font leur job. **Quand l'entreprise (la collectivité) ne reconnaît pas l'aspect humain, alors le risque de burn-out augmente, et son coût est élevé**".

(Extrait du livre Burn-out par la scientifique C. Maslach et professeur M.P. Leiter et psychiatre P. Légeron)

Bilan social : Dans l'attente depuis Juin 2016

Tous les deux ans, chaque collectivité doit présenter auprès de son **Comité Technique un rapport sur l'état de la collectivité**. Ce rapport **est une obligation légale**, pour les collectivités territoriales.

Le bilan social offre une vision globale et dynamique des ressources humaines. Il constitue un outil de suivi de l'évolution des effectifs. Il est **à la fois un outil de dialogue social, un outil de gestion des ressources humaines** (prévisions de recrutement) et un instrument de comparaison dans l'espace ainsi que dans le temps.

Or, le bilan social de la Ville et du CCAS, **véritable baromètre social** de notre collectivité, n'est toujours pas réalisé... Ce qui est inquiétant !

D'autant plus, qu'à notre demande, lors du dernier Comité Technique, la D.R.H. a invoqué un manque de temps et de moyens au sein de son service pour la réalisation de ce document.

Ce qui a été confirmé par notre Maire, nous informant par la même occasion qu'il allait **recourir à un cabinet privé** !

Est-ce la meilleure solution quand on sait ce que peut coûter une telle prestation ?... Plusieurs milliers d'euros !



DÉFENSE DES AGENTS

Pour information, lors de la dernière CAP de la Catégorie A (groupe de base) en date du 23 Novembre 2016 dont l'objet était la **"mutation d'un agent comportant une modification de la situation de l'intéressé"**, notre organisation syndicale a dû déplorer le comportement des représentants CFTC.

En effet, ces derniers n'ont pas hésité à voter **POUR** le changement d'affectation de l'agent concerné (**contre son gré, car il n'a jamais fait acte de candidature à ce poste**).

Certes, c'était un adhérent de notre syndicat et peut-être qu'à ce titre la CFTC est réellement en guerre contre la FSU ?

Bien entendu, la FSU a voté **CONTRE** ce changement d'affectation et par la même occasion s'est interrogée quant à la position de la CFTC. A leur place, qu'aurions-nous fait ?

Au pire, nous nous serions abstenus. Cependant, connaissant nos valeurs à défendre tous les agents de la ville et du CCAS, mêmes ceux qui ne sont pas adhérents à notre syndicat, (cf. les comptes-rendus des différentes commissions administratives paritaires), nous aurions très certainement voté **CONTRE**.

Alors, même si la FSU n'a pas été étonnée d'un tel comportement, elle se demande si la CFTC joue réellement son rôle de syndicat, lequel aurait dû normalement défendre les intérêts ainsi que les droits de l'agent.

A vous d'en juger ! Car malheureusement, ce n'est pas la première fois...!!

Rappel de la définition d'un syndicat : "Les syndicats assurent la **défense collective et individuelle des intérêts des salariés**, au niveau national et à l'échelle de la collectivité.

En cas de conflit avec l'employeur, les syndicats défendent les intérêts des salariés auprès des directions et peuvent engager toutes sortes d'actions de protestation (grèves, manifestations, pétitions...). Dans les cas de conflits individuels, ils peuvent accompagner les salariés à des entretiens, défendre leurs intérêts auprès des instances hiérarchiques, les soutenir en cas de litiges débouchant sur une procédure judiciaire » (...) - service public.fr

Pour information et parce que quelques agents nous ont posé la question. Sachez que la FSU n'est pas à l'origine de la pétition, ni du slogan "**Je suis...**" concernant cet agent ! C'est le milieu associatif et sportif qui l'a initiée!

Nous en profitons pour remercier tous les agents, les associations, les institutionnels, les personnalités, les élus, les anciens adjoints, chefs de service... qui ont manifesté un soutien exemplaire à notre collègue.

A ce jour, plus de 1000 signataires (format papier compris) et de nombreux commentaires élogieux à l'égard de notre collègue.

(cf. lien : <http://www.mesopinions.com/petition/sports/maintien-directeur-sports-ville-douai-olivier/25817>)

De même, certains agents ont demandé pourquoi cette même démarche n'a pas été faite pour l'ancienne directrice des affaires scolaires. À ce titre, ni l'agent en question, ni d'autres personnes nous ont sollicités.

Car, même si elle n'était pas adhérente, nous l'aurions défendue, si elle l'avait souhaité, comme nous le faisons **POUR TOUS LES AGENTS SANS DISTINCTION**.

D'ailleurs, nous n'avons pas pu nous exprimer à cette occasion, **car il n'y a pas eu de commission administrative paritaire...** Nous présumons alors que ce changement d'affectation s'est fait à "l'amiable" d'autant plus que l'agent en question a gardé tous ses avantages a priori...

Si ce n'est pas le cas et si cet agent le souhaite, nous sommes prêts à mettre tout en œuvre pour la défendre en cas de préjudice, elle peut d'ores et déjà nous contacter si besoin.

Pour conclure, cette CAP du 23 Novembre 2016 n'a pas été totalement noire, malgré le sort qui a été réservé à notre collègue.

Car, à la fin des débats, le Maire a tout de même eu des paroles sensées en parlant de l'engagement syndical (cf. PV de cette CAP du 23 Novembre 2016) : "**chaque agent a le droit d'adhérer au syndicat de son choix et je le dis ouvertement ici, j'encourage tous les agents qui le souhaitent à avoir un engagement syndical. C'est quelque chose qui est très sain et tout à fait normal, protégé par la loi, et auquel les élus tiennent ; point**"

La FSU ne manque pas à cette occasion de relayer ce message auprès des agents et elle n'hésitera pas s'il le faut à lui rappeler en d'autres circonstances...

Protection Juridique !

Pour rappel, comme l'a si bien précisé le Maire, adhérer à un syndicat est un droit et **sachez que nul n'est à l'abri d'un contentieux avec son administration tout au long de sa carrière ! D'autant plus, quand celle-ci a tiré le meilleur de vous-même et qu'elle a décidé de vous évincer...**

C'est pourquoi, en adhérent au syndicat FSU vous bénéficiez d'une protection juridique en cas de contentieux avec votre administration ; les frais d'avocat seront pris en charge par cette assurance (la SMACL).

Alors, pour être bien défendu, adhérez à la FSU !

Réagissons ensemble ! Soyons acteurs du changement pour espérer des jours meilleurs...

Ainsi, pour éviter que nos Vœux 2017 deviennent des rêves imaginaires... Exprimons à notre Maire, non pas 17 vœux, mais un seul pour 2017 :

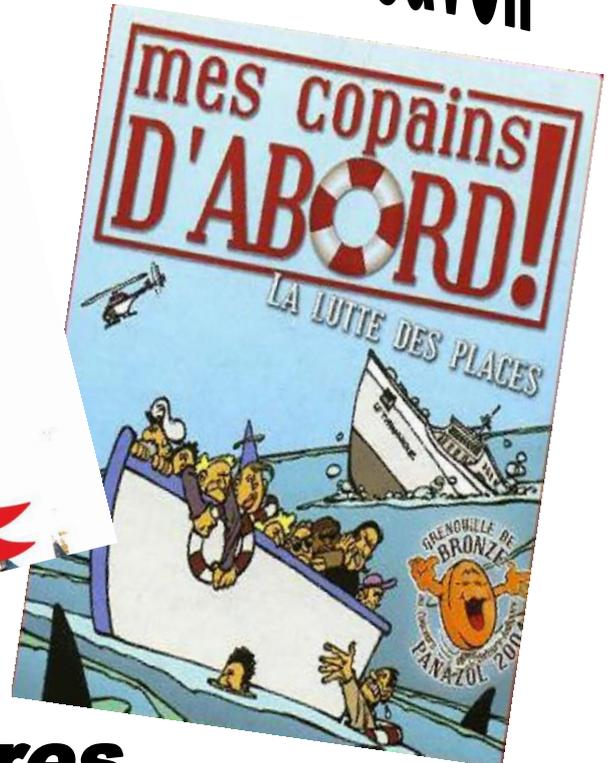
"Les agents ne veulent pas devenir des privilégiés, mais ils souhaitent tout simplement un minimum de RECONNAISSANCE !"

À l'instar de Pascal Obispo qui a dédié judicieusement à notre Maire la dernière chanson de son concert à Gayant Expo avec son titre "Savoir Aimer"...

La FSU souhaiterait, à l'occasion de ses vœux 2017 lui dédicacer quant à elle, la chanson de Christophe MAE :

"IL EST OÙ LE BONHEUR"... à DOUAI ?

Tout savoir sur... Sûr de tout savoir



Les salaires trop "chérôts"!



ATSEM